



CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES MEDAILLES AUX BENEVOLES

DISTRICT

- Bronze : 10 ans
- Argent : bronze + 5 ans
- Or : argent + 5 ans

A noter :

- Les années en tant que joueur ne sont pas prises en compte
- Attribution d'une (1) médaille par club, jusqu'à trois (3) pour les dates anniversaires de club – 25, 50, 75, 100 ans

LAuRA

- Argent : 10 ans
- Vermeil : argent + 5 ans
- Or : vermeil + 5 ans

A noter : attribution suivant le quota accordé au District par saison – 1 or, 4 vermeil, 10 argent

FFF

- Argent : 10 ans
- Vermeil : argent + 5 ans
- Or : vermeil + 5 ans

A noter : 1 médaille par District par saison

Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif : voir lien ci-dessous

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000851448/>

**LA DECISION FINALE D'ATTRIBUTION DE TOUTE DEMANDE CORRESPONDANT AUX CRITERES DOIT
OBTENIR LA VALIDATION DE L'INSTANCE CONCERNEE**